Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260605-D_26_067-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-067
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
29/05/2026

Date d'affichage
29/05/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 18
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 19

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 juin 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., Mme Porteu S., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., Mme Maleuvre D., M. Cario V., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Était absente excusée : M. Aubert G.

Procuration : M. Aubert G. à Mme Voiton C.

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Bonati Gilquin E. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-067 – Vie municipale (6.1) – Projet de règlement de cimetière

Mme Voiton C. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Le projet de règlement a été élaboré avec l'objectif de réunir dans un document unique les règles applicables au cimetière de Guipel.

Ce règlement s'adresse tant aux usagers du cimetière qu'aux entreprises amenées à intervenir, il vise à garantir le respect des lieux.

DÉLIBÉRATION :

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le projet de règlement de cimetière annexé à la délibération,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 2 (I. Joucan, E. Bonati-Gilquin)

- **APPROUVE** le projet de règlement du cimetière
- **CHARGE** M. le Maire de l'exécution du règlement

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

La secrétaire de séance
Élise Bonati Gilquin